

DECLARATION DE CONFORMITE n°PED02

DIRECTIVE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION 2014/68/CE

Le fabricant :

BOOSTHERM
CD 996 ZA DU CHAMP POURCEAU
21380 MESSIGNY ET VANTOUX

déclare que les composants suivants :

Récupérateur de chaleur

Marque : **BOOSTHERM**
Type : Récupérateur/condenseur à plaques brasées
Modèle : Ecolacteo ou Boostherm 45 / 60 / 70 / 100 kW

sont conformes, pour ce qui les concerne, aux dispositions de la directive européenne suivante :

- Directive 97/23/CE, relative aux équipements sous pression :

Catégorie de risques : **I**

Module d'évaluation de la conformité : **module A**

BOOSTHERM certifie que les équipements sous pression identifiés ci dessus ont été conçu, contrôlés et testés conformément aux exigences de la directive équipements sous pression N° 2014/68/UE.

Les récupérateurs sont également conformes à la norme EN 378 relative aux exigences de sécurité et d'environnement pour les systèmes de réfrigération et pompes à chaleur.

Sur demande justifiée formulée par une autorité nationale, BOOSTHERM sera tenue de fournir les documents spécifiques aux produits listés ci-dessus (documentation technique permettant l'évaluation de la conformité de l'équipement sous pression avec les exigences de la directive qui lui sont applicables) dans un délai adéquat. Ces documents seront disponibles par e-mail.

Personne autorisée à établir le dossier technique :

Nom : DORIDOT

Entreprise : BOOSTHERM

Fait à Messigny et Vantoux, le 04 Janvier 2022
Arnaud DORIDOT
Co-Gérant

SARL BOOSTHERM
CD 996 - ZA du Champ Pourceau
21380 Messigny et Vantoux
FRANCE
RCS DIJON 509 517 751
+33 (0)3 80 48 60 16

